

Niaogho versus Beghedo

Un conflit foncier à la veille de la révolution burkinabé

Armelle FAURE*

INTRODUCTION

Le 26 avril 1982, les habitants de deux bourgades voisines, Niaogho et Beghedo, s'affrontent à propos de terres cultivables en région bissa, c'est-à-dire dans le centre-est du pays, dans l'actuelle province du Boulgou-Tenkodogo. On compte une vingtaine de blessés graves et divers dégâts matériels; les forces de l'ordre interviennent le lendemain et plusieurs habitants de Niaogho, dont le chef de village, sont incarcérés à la prison de Fada N'Gourma. L'année suivante, le conflit reprend, alors que l'administration et les responsables villageois essaient de trouver les termes d'une conciliation. Cette fois, en une seule journée, le 3 juin 1983, trois personnes sont tuées par des armes à feu et deux autres égorgées; à ce tableau macabre s'ajoute une trentaine de blessés (1).

Comment la situation a-t-elle pu se dégrader à ce point, alors que les deux agglomérations ont des liens multiples, notamment matrimoniaux et économiques? Comment un désaccord foncier a-t-il pu devenir aussi grave, alors que la juridiction « villageoise » comporte des aménagements institutionnels pour éviter que le sang des cultivateurs coule pour un conflit de terres (le conseil du clan, l'assemblée

* *Ethnologue*, Docteur de l'EHESS, consultante Club du Sahel-OCDE, 39-41, boulevard Suchet, 75016 Paris.

(1) Ces enquêtes ont été menées grâce à un financement du Laboratoire de sociologie et géographie africaines (CNRS et EHESS). Les matériaux que nous présentons ici sont le résultat d'enquêtes personnelles, puisque nous n'avons pas pu accéder aux dossiers concernant cette affaire, ni au haut-commissariat de Tenkodogo, ni dans les ministères concernés à Ouagadougou (le ministère de la Justice et le ministère de l'Administration territoriale).

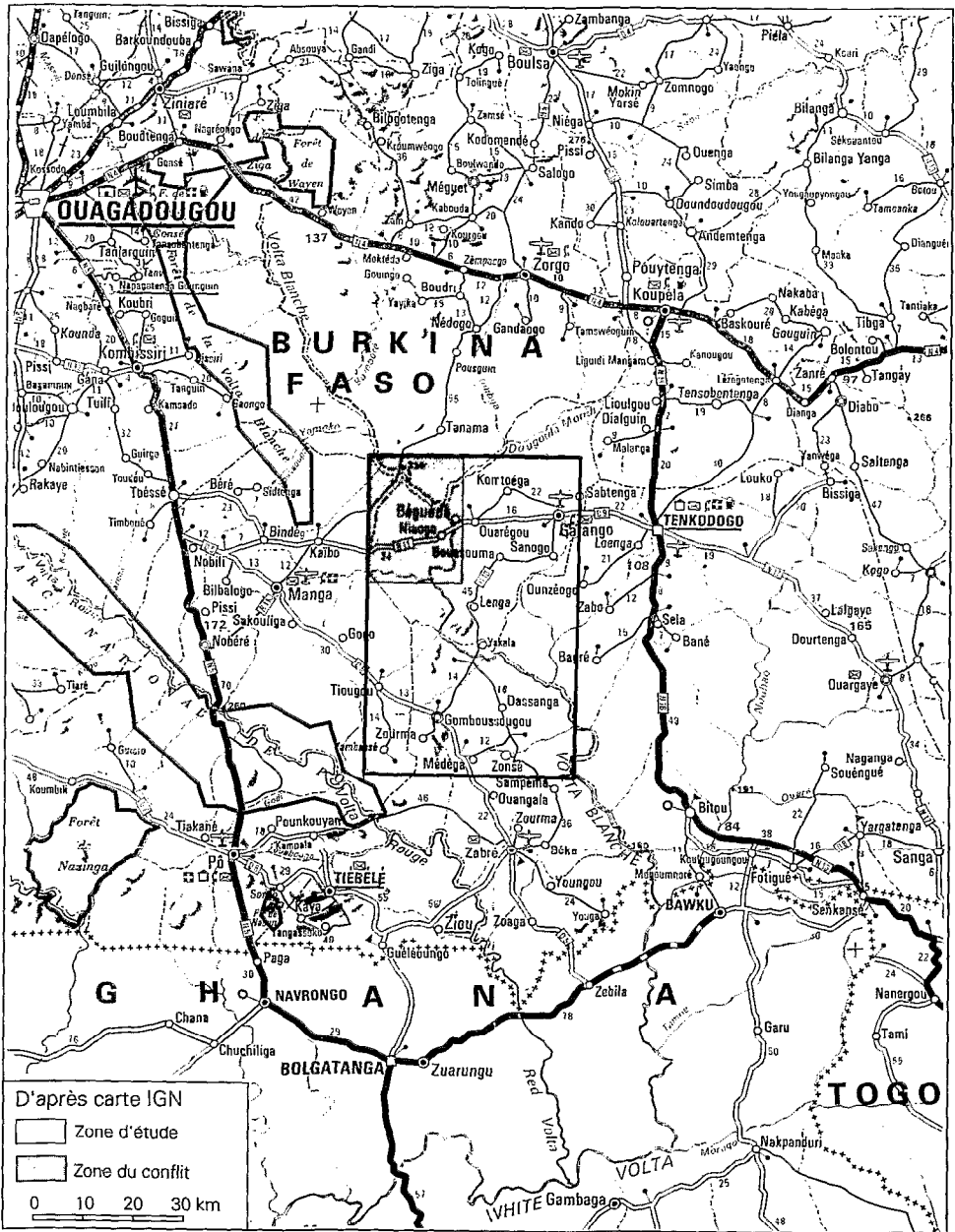


FIG. 1. — Situation de Beghedo et Niaogho.

du village, et l'épreuve de vérité effectuée par le prêtre de la terre) (2)? On ne peut trouver de réponse à ces questions que dans l'analyse de l'histoire contemporaine nationale. Pour comprendre les faits locaux, il faut mettre en évidence les dynamiques et les enjeux de la politique nationale, dans lesquels interviennent les intentions personnelles des jeunes militaires et les stratégies d'appropriation du pouvoir des divers « clans » ou factions à Ouagadougou (3).

LA SITUATION : DEUX VILLES DIFFÉRENTES ET RIVALES

Le recensement de 1985 indique que les deux départements de Niaogho et Beghedo regroupent 20 000 personnes. La région est riche : la production agricole est une des plus importantes du pays, et la récolte des oignons est la troisième du Burkina (1 300 tonnes en 1986); le marché de Beghedo est réputé pour ses céréales, arachides et oignons, que les commerçants bisssa vendent à Ouagadougou, au Ghana et au Togo. Les relations matrimoniales et économiques favorisent les échanges entre les deux villes. Cependant, les deux bourgs sont rivaux, tant d'un point de vue géographique que politique et religieux; leur antagonisme est renforcé par des pratiques agraires radicalement différentes : les deux villes sont séparées par la rivière Nakambé (la Volta blanche), illustration matérielle de cette « rivalité » (4).

Niaogho, situé sur la rive droite, est isolé du reste du pays bisssa par la crue pendant quatre mois et, bien que les Niaogholais parlent le bisssa, leur milieu est *profondément imprégné de la culture mossi*. La cour du Mogho Naaba, à Ouagadougou, nomme les chefs de Niaogho : ils font donc partie de la clientèle du chef mossi du centre. Pendant la période coloniale, l'influence mossi s'est accompagnée de l'implantation de la mission catholique. Les Pères blancs ont fait

- (2) L'épreuve de vérité, *casete bare* en bisssa, est même reconnue par l'administration et figure dans les « attendus » des tribunaux déposés au palais de justice de Tenkodogo. Il s'agit d'un rite effectué dans le champ litigieux par le prêtre de la terre; il prononce des incantations et verse de l'eau. Les plaignants doivent boire cette eau et celui qui n'a pas raison tombera malade ou bien il mourra. Les comptes rendus déposés au tribunal montrent que l'épreuve de vérité est utilisée comme menace et non comme sanction.
- (3) Les événements importants qui surviennent dans un village peuvent être expliqués par les directives nationales, comme nous l'avons montré à propos d'une panthère apparue dans un village bisssa en 1987 à l'issue d'un séminaire sur le mouvement coopératif (FAURE, 1991).
- (4) Rivalité : issu du terme latin *rivales*, riverains « qui tirent leur eau du même cours d'eau ».

construire une école en 1949, puis un dispensaire. Ainsi, les enfants de Niaogho sont allés à l'école des Blancs, qui est la voie d'accès à l'administration ; ils sont devenus plus tard des fonctionnaires et des militaires.

De l'autre côté de la rivière, les activités des villageois de Beghedo sont bien différentes. Au XIX^e siècle, Beghedo s'est développé grâce aux voies commerciales de la cola et des esclaves longeant la rive gauche de la Volta blanche, passant par les marchés de Salaga et de Bawku. La production des oignons s'est organisée depuis les années trente en une culture intensive complexe, qui permet trois récoltes par an (5). La production culmine dans les années soixante, où l'on pouvait compter, dit-on, plus de 15 camions par marché (tous les trois jours) venant de Tenkodogo et de Bawku.

Les religions islamiques ont pris leur essor à Beghedo, non pas sous la forme d'un centre de propagation d'idées religieuses, mais parce que la ville hébergeait une sorte de caste de commerçants où l'on retrouvait des Yarsé, des Haoussa, des Bissa et des Peul. Le marché assure aux habitants des revenus importants grâce à la spéculation sur la vente des oignons et des céréales (6). Les marchands prêtent de l'argent aux cultivateurs, aux taux de leurs choix : ils n'ont pas à craindre de concurrence dans un pays où ils sont les seuls à proposer des crédits ; l'usure est donc une contrainte ordinaire pour les paysans, ce qui constitue un motif de discorde supplémentaire.

La mobilité de ces populations marchandes favorise l'introduction de nouvelles techniques : le premier moulin à mil est rapporté du Ghana en 1950, et un entrepreneur de Beghedo a le monopole de la location de ces engins dans toute la région (7). Les « riches » de Beghedo, comme les appellent leurs voisins, assurent leur assise financière par ces activités diverses : transport, spéculation maraîchère et céréalière, location d'engins, et bien sûr, élevage de bœufs dont la garde est confiée aux éleveurs peul.

D'après nos enquêtes, la spécialisation maraîchère des cultures sur le terroir de Beghedo s'accompagne d'une *situation foncière surprenante* :

- (5) Cette culture maraîchère intensive a retenu l'attention de LACOSTE (1990) dès son premier séjour à Niaogho (en 1965), et il décrit longuement « la constitution d'un système de culture complexe » dans lequel interviennent « usage du fumier, arrosage, plusieurs cultures successives pour une même saison sèche, repiquage, construction de terrasses ».
- (6) En 1986, le sac de mil de 100 kg était acheté 3500 francs CFA en janvier, après la récolte, et revendu 15000 francs CFA en juin, et 18000 à 20000 francs CFA en août au plus fort de la disette.
- (7) Il impose son monopole par intimidation, puisque, dès qu'un étranger audacieux tente d'apporter son propre moulin, le moteur s'enflamme ou explose.

il n'y a pas de champs de brousse sur le territoire du village. En fait, Beghedo a obtenu tardivement le statut de « canton » indépendant de Niaogho à l'occasion d'un redécoupage administratif en 1946. Le territoire autonome reconnu alors était cinq fois plus petit que celui de Niaogho à l'intérieur duquel il a été découpé. En outre, le sol est de qualité médiocre, « argileux, appauvri, non propice aux cultures » d'après l'agronome G. Kambou (préfet de Beghedo en 1986; *comm. pers.*), dans une zone très peuplée : LAHUEC (1979) parle de « densités asiatiques » (8). L'onchocercose, une infection parasitaire (filaires) qui rend aveugle, décimait cette région jusqu'à son éradication par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) vers 1975. Auparavant, les habitants des abords de la Volta blanche contenaient le développement de la maladie par une forte concentration de la population (HERVOUET, 1979).

À Beghedo, la pression foncière est résolue en négligeant les cultures vivrières au profit d'activités rentables. Dans cette situation, la question foncière ne se présente pas sous un aspect critique : le village de Beghedo n'a pas de terres de brousse, mais il a son marché. Pour les villageois : « ceux de Beghedo n'ont pas besoin d'aller à l'école, puisqu'ils ont le commerce ». Un désaccord sur le *leadership* cristallise toute les rancœurs : entre Beghedo et Niaogho, la question a toujours été de « savoir qui va commander qui ? ».

Deux événements destinés à désenclaver la région vont brutalement remettre en cause cet équilibre et transformer les relations entre les deux villes : la construction d'un pont sur la Nakambé, et l'implantation d'un centre administratif, un chef-lieu d'arrondissement.

L'HISTORIQUE

Le nouveau paysage

En 1974, le gouvernement prend des mesures de décentralisation en créant des chefs-lieux d'arrondissement. Les villages choisis pourront bénéficier d'infrastructures, ce qui accroîtra le prestige de leurs habitants, élément non négligeable de la concurrence que se livrent les « cantons ». D'aucuns ont dit que les fonctionnaires chargés

(8) « Les maxima de densité prennent par endroits (Garango, Niaogho) un caractère "asiatique" avec des taux supérieurs à 500 habitants au kilomètre carré. Ailleurs, ils demeurent élevés, compte tenu des techniques agricoles pratiquées, car une densité de 50 habitants au kilomètre carré peut déjà être considérée comme forte. Ces taux très élevés voisinent avec des taux nuls... » (LAHUEC, 1979).

d'introduire le nom du village le mieux placé ont été l'objet de pressions financières.

Afin de ne construire qu'un seul pont, qui sera réalisé en 1973, le tracé de la nouvelle route diffère de celui de la piste qui liait Niaogho à Garango et Tenkodogo. Ce pont, qui facilite l'accès à Ouagadougou, est aussi à l'origine de quelques rancœurs, notamment celle du piroguier, le prêtre de la terre de Niaogho, qui est le détenteur de cette charge héréditaire et lucrative ; mais il apparaît rapidement aux esprits entreprenants de Beghedo comme un nouveau moyen d'investir, qui va notamment favoriser l'extension des cultures de rapport.

En 1974, un commerçant de Beghedo obtient du chef de village et du prêtre de la terre de Niaogho l'autorisation de cultiver une terre libre, conformément au droit coutumier bissa. En 1976, le premier tracteur arrive à Beghedo. Grâce au pont, il peut accéder facilement aux vastes terres libres de la brousse de Niaogho. Il permet de labourer facilement de grandes parcelles pour préparer les champs, on lui attelle une charrette pour transporter des charges, et il est utilisé pour écraser le mil à la fin des moissons. Son propriétaire utilise cet engin pour ses cultures et il loue ses services aux villageois fortunés. Au cours des dix années suivantes, l'agriculture se transforme : pour cultiver de grandes parcelles, de 7 à 10 hectares, les exploitants font arracher les arbres, ils dessouchent tout le terrain et négligent de construire les « buttes » traditionnelles contre l'érosion parce qu'elles gênent le passage des machines. Il s'agit de produire beaucoup, non pas pour la consommation du groupe familial, mais pour vendre.

D'autres tracteurs s'ajoutent au premier, et des cultivateurs de Beghedo partent de plus en plus nombreux cultiver sur les terres de Niaogho, « sans passer nous en aviser » disent le chef de village et le prêtre de la terre. En 1983, on dénombre jusqu'à 232 familles de Beghedo travaillant sur les terres de la brousse, à l'ouest de la région bissa, en direction de la zone mooréphone (entre Niaogho, Niarba, Sondré et Tigré). Parmi les quelques gros entrepreneurs de Beghedo, qui ajoutent maintenant l'exploitation agricole à leurs autres activités, certains emploient une main-d'œuvre salariée, composée de paysans sans terres venus du pays mossi (Kaïbo et le Ganzourgou) et du Ghana. Les commerçants préfèrent employer des salariés plutôt que d'avoir recours à leurs cadets ; ils jugent la main-d'œuvre familiale versatile, car les « petits frères » sont prompts à filer en Côte-d'Ivoire avec la recette.

Un conflit de classe : « cultiver pour manger » ou « cultiver pour vendre »

Une unité de production moyenne (5 à 7 personnes actives, cultivant à la houe) peut travailler environ 1,5 ou 2 hectares, et produit bon

an mal an entre 10 et 15 sacs de céréales de 100 kg. Avec la charrue attelée aux bœufs, le même groupe cultive 4 hectares et produit deux fois plus. Ceux qui disposent de tracteurs peuvent cultiver 7 à 10 hectares, et pour les meilleures années récoltent 150 à 200 sacs (9). La location des tracteurs coûte environ 6000 francs CFA l'heure, en 1987, pour défricher 0,5 hectare de mauvais terrain ou 1 à 2 hectares de champ bien préparé. À la fin d'une bonne journée, le machiniste peut rapporter près de 100000 francs CFA au propriétaire de l'engin (il travaille la nuit à la lumière des phares). Le fossé se creuse entre paysans pauvres et paysans riches; ainsi, la situation se dégrade entre les cultivateurs de Beghedo et les détenteurs de terres de Niaogho.

Au moment de la maturité des noix de karité, en août, les femmes de Niaogho veulent ramasser les fruits qui leur reviennent en tant que propriétaires du sol. Les exploitants de Beghedo refusent et les malmènent; par ce geste, ils bafouent le droit foncier, car, selon un principe du droit coutumier bissa, les arbres et leurs fruits appartiennent à ceux qui les ont plantés : ils sont le signe de la propriété de la terre. Les gens de Niaogho accusent ceux de Beghedo d'arrogance : ils ne viennent pas demander les terres avant de s'installer, et ils les insultent en plus.

« Nous avons décidé de les faire partir de nos terres, rapporte le prêtre de la terre. Ils ont dit qu'ils avaient de l'argent, qu'on ne pouvait pas les faire quitter. Ils frappent les femmes, les violent. Nous leur avons dit que s'ils veulent cultiver les terres de Niaogho, ils n'ont qu'à venir avec leur carte de famille au village et abandonner Beghedo. »

On apprend aussi, à mots couverts, que les commerçants considèrent que le prêt de la terre est un gage implicite de la part des cultivateurs qui sont leurs débiteurs. Mais les gens de Niaogho veulent répondre à la spéculation marchande et aux lois du capital technique par celles de leur capital foncier : les propriétaires menacent de récupérer leurs terres; c'est une première façon d'introduire, en creux, la question de la rémunération du capital-terre. Les uns tirent profit de leurs techniques modernes de culture, les autres disposent du monopole de la terre. Les exploitants de Beghedo continuent à cultiver, mais la tension demeure.

(9) Ces hauts rendements sont dus à la mécanisation et à la prospérité du sol nouvellement défriché; d'après nos enquêtes en 1989, la plus grande surface cultivée par les exploitants de Beghedo ne dépassait pas 10 hectares et la récolte atteignait 200 sacs.

La construction du chef-lieu d'arrondissement

Les habitants de Niaogho sont animés d'une certitude : ils contrôleront la région dans l'avenir parce qu'ils ont des intellectuels à Ouagadougou ; d'ailleurs, un de leurs fils est un jeune commandant, et il est déjà « dans le carré des grands ».

Cette conviction est brutalement dissipée. Un jour, dans un bar de Beghedo où se disputent couramment les villageois des deux bords de la Nakambé, un habitant de Beghedo déclare : « Nous sommes des aveugles, mais nous allons diriger ceux qui voient ! ». En effet, la décision d'ériger Beghedo en chef-lieu d'arrondissement est annoncée en 1980, sous le régime du Comité militaire de rassemblement pour le progrès national (CMRPN). Beghedo va avoir une préfecture, alors que les écoles, le dispensaire et la tradition intellectuelle se trouvent à Niaogho. Les gens de Niaogho devront traverser le pont pour aller demander les papiers officiels chez ceux de Beghedo, dont la grande majorité ne sait ni lire ni écrire ; cette perspective leur paraît insupportable.

Bien que, par sa situation géographique, Beghedo soit pratiquement au centre des terroirs de Niaogho, Ouarégou et Boussouma, les villageois de Niaogho soupçonnent les commerçants de Beghedo d'avoir « acheté » leur arrondissement. Les sujets litigieux se multiplient entre les habitants des deux bourgs (10), jusqu'au moment où la situation explose, le 26 avril 1982.

Pendant l'année suivante, les autorités et les responsables du village essayent de démêler les multiples intrications du conflit, et notamment l'aspect juridique de la situation foncière.

Le deuxième conflit : interférence de l'enjeu politique national (1983)

Malheureusement, les tentatives de conciliations menées par le préfet de Garango n'ont pas pu aboutir, car les enjeux politiques en 1983

- (10) On relève dans le rappel historique rédigé par *Carrefour Africain*, hebdomadaire burkinabé, les faits suivants : « 1980 : Un homme de Niaogho meurt mystérieusement dans une case de champ d'un Beghedolais. Les soupçons se portent sur Beghedo. Lors d'un match de football opposant les deux localités se produit une rixe entre deux supporters. Celui de Niaogho aurait été poignardé. Le match dégénère en bagarre généralisée. Le lendemain, des hangars appartenant à des commerçants de Niaogho sont brûlés au marché de Beghedo, dit-on à Niaogho ; un seul, et qui fut refait par l'auteur sur ordre du président de l'association des commerçants, rétorquent ceux de Beghedo. » (*Carrefour Africain*, 1983)

dépassent le simple niveau local, et les deux villes sont impliquées indirectement dans la compétition pour le pouvoir qui se déroule à la tête de l'État.

À Ouagadougou, le Comité militaire de redressement pour le progrès national est renversé par le Conseil de salut du peuple (CSP 1) le 7 novembre 1982, mais la situation politique reste incertaine. Les jeunes officiers cherchent à monter en première ligne et ils s'affrontent en plusieurs clans. Suivant les habitudes de la Haute-Volta, les hommes politiques s'appuient sur leur village pour assurer leur position dans la capitale. Les militaires ressortissants de Niaogho (le plus connu est le commandant Fidèle Guiébré) rassemblés derrière le chef d'état-major en poste (Somé Yorian Gabriel) apparaissent comme des « réactionnaires » lorsqu'ils prennent la liberté d'apporter un appui logistique aux belligérants de leur village natal. Leurs oncles menacent alors les habitants de Beghedo en leur disant qu'ils ont « la force » avec eux ; effectivement, le village reçoit des fusils-mitrailleurs. Mais, le 17 mai 1983, le Premier Ministre, Thomas Sankara, est arrêté et le pays est dans l'expectative : qui va prendre le commandement de l'État ?

Pendant ce temps, les bagarres continuent entre les deux villages et les autorités ont dépêché 90 membres de la Compagnie républicaine de sécurité (CRS) de Fada N'Gourma dans la région, pour garder le pont et escorter les cultivateurs de Beghedo sur la route des champs. Un matin, les habitants de Niaogho battent les tambours de guerre et ils interdisent à ceux de Beghedo de partir aux champs. Encouragés par les forces de l'ordre, les cultivateurs partent quand même. Les guerriers de Niaogho ne se manifestent pas, mais ils préparent une embuscade pour la soirée, au retour du travail. Cette fois, des pistolets automatiques s'ajoutent aux armes traditionnelles (flèches, lances, casse-tête et fusils). Au bruit des fusils à répétition, les CRS comprennent la gravité de la situation, et ils disent aux cultivateurs de s'enfuir à travers la brousse. On compte cinq morts et plusieurs dizaines de blessés à l'issue de cette journée.

La course pour le pouvoir continue à Ouagadougou ; pour les villageois, l'issue de leur bagarre locale reste incertaine, car ils croient que, en fonction de la personne qui prendra la tête de l'État, l'un ou l'autre village « sera fini ». Cette croyance n'est pas un simple effet de la crédulité populaire issue d'une pensée magique. Les deux conflits — l'un villageois et l'autre national — ne sont pas sans relation : les mêmes personnes se heurtent simultanément aux deux niveaux. Derrière Somé Yorian Gabriel se trouve Fidèle Guiébré (de Niaogho), et derrière « les » Sankara, c'est-à-dire dans l'équipe qui va obtenir le pouvoir, on trouve Jean-Baptiste Lengani, le cousin de Fidèle. La question est réglée au niveau national : l'insurrection

populaire du 4 août 1983 renverse le régime du Comité de salut du peuple (CSP 2) et le Conseil national pour la révolution (CNR) commence. Cinq jours plus tard, le chef d'état-major est exécuté avec six militaires, dont un officier originaire de Niaogho (Fidèle Guiébré). Le bain de sang est provisoirement fini (11).

La réconciliation

L'une des premières tâches de reconstruction de la Révolution démocratique et populaire, le nouveau régime politique de la Haute-Volta en 1983, est de trouver une issue au conflit qui oppose les cultivateurs de Niaogho et de Beghedo. Le Conseil national de la révolution envoie une mission de réconciliation dans la province du Boulgou, le 19 novembre 1983, pour amener les villageois des deux bords de la Nakambé à se retrouver sur le « pont de la paix » (12). Afin d'éviter que le désordre ne reprenne pendant la saison agricole suivante, le CNR attribue une portion de la brousse litigieuse au ministère de la Justice, qui la fait cultiver pendant deux ans par les agents du service public, puis par les prisonniers.

- (11) Nous disons « provisoirement », car dans ce pays jeune, bouillonnant de tensions contraires, l'histoire du conflit entre Niaogho et Beghedo n'a cessé de hanter la région bisssa, et ses habitants lui ont associé des événements tragiques qui ont eu lieu par la suite. Lorsque Jean-Baptiste Lengani, parmi les vainqueurs, devint le numéro trois du régime, on dit que les Bissa ont juré « *au nom de leur mare* » (leur plus grand « génie ») qu'il ne reviendrait pas à Garango, son village natal, parce qu'il avait laissé assassiner « son frère » Fidèle Guiébré. Trois ans plus tard, un vieil homme craint pour ses activités occultes est mort à Garango ; il était l'oncle des deux protagonistes. Après l'interrogatoire de son cadavre, selon la coutume bisssa, au cours duquel il aurait avoué avoir provoqué la mort de seize personnes par ses pratiques magiques, les aînés des lignages ont déclaré que, puisqu'il était devenu musulman, il n'aurait pas de funérailles. Mais le chef d'état-major a voulu braver cette décision et faire à son oncle et protecteur des funérailles grandioses. En effet, le 29 mai 1986, deux avions sont arrivés à Garango pour cette visite privée ; ils avaient à leur bord J.-B. Lengani, Thomas Sankara, Blaise Compaoré (l'actuel chef de l'État) et l'ancien président de la Haute-Volta, Sangoulé Lamizana. À l'issue des cérémonies, la foule était assemblée sur le bord du champ qui sert d'aérodrome. Par défaut de surveillance du champ, maladresse du pilote ou bien sabotage de l'appareil, pendant le décollage, le deuxième avion a quitté sa trajectoire pour se jeter sur les villageois, et ses hélices ont haché plus de cinquante personnes. La malchance a poursuivi Lengani, dit-on à Garango, puisque deux ans après l'assassinat de Sankara (survenu le 15 octobre 1987), il a lui aussi été « liquidé », le 18 septembre 1989, alors qu'il avait été contraint de rejoindre le Front populaire. Cette digression funèbre est anecdotique, mais elle témoigne, à notre sens, de l'enracinement de la politique burkinabé dans ses terroirs.
- (12) Il est à signaler qu'une confusion persiste sur la délimitation des deux terroirs, huit ans après la réconciliation, car les cultivateurs de Niaogho continuent à considérer que les terres de la rive gauche du fleuve leur appartiennent, alors que ceux de Beghedo déclarent que les terres de leur village vont jusqu'à la rivière (FAURE, 1991).

D'autres mesures ont succédé afin de permettre à l'État de contrôler cette région négligée par les services publics malgré ses richesses agricoles et commerciales. Le CNR a fait attribuer une préfecture à la ville de Niaogho. Ainsi, les deux bureaux de ces chefs-lieux de départements limitrophes sont distants... de cinq kilomètres! L'attention des services étatiques s'est poursuivie par l'implantation d'un commissariat de police, à Garango en 1984, puis d'un deuxième, à Beghedo en 1986. Cependant, la question a-t-elle été réglée sur le fond? Qu'en est-il de la question foncière?

L'ASPECT TECHNIQUE DU CONFLIT : LA QUESTION AGRAIRE ET FONCIÈRE

Au cours des enquêtes, on apprend que les terres de Niaogho sont beaucoup plus vastes que ne semblent l'imaginer les exploitants de Beghedo. Le territoire géré par le chef de canton de Niaogho s'étend du marché de Kaïbo à l'ouest, ville mossi de la province du Zoundwéogo, jusqu'au milieu du marché de Beghedo à l'est, alors que les habitants de Beghedo disaient que la rivière représentait la limite des deux terroirs. Les cultures maraîchères sont donc entièrement englobées à l'intérieur des propriétés de Niaogho, jusqu'à la limite des terres de Boussouma et de Lenga au sud.

Par quels arguments les représentants de Niaogho peuvent-ils prétendre posséder une telle étendue, en l'absence de bornes, de cadastre et de titres fonciers? Le prêtre de la terre (*tengsoba*, terme moore repris en bissa) a été notre interlocuteur privilégié en 1989, parce qu'il était chargé « coutumièrement », à l'époque du conflit, de répartir les terres de la brousse et de régler les litiges fonciers.

« À Niaogho, nos terres vont jusqu'à la moitié du marché de Beghedo. À la fin de chaque marché lorsque le collecteur coutumier avait fini de relever tous les "cadeaux", il les partageait en deux, en rapportait une moitié pour le chef de Niaogho et une autre pour celui de Beghedo. Maintenant comme notre village est devenu moins grand nous avons laissé le marché. »

La limite entre les deux villes est effectivement relative à la rivière Nakambé, mais pas au lit ordinaire de son cours encaissé pendant la saison sèche : à Niaogho on se réfère à la position de la crue en période pluviale.

« Nos ancêtres avaient l'habitude de s'arrêter sous les deux zamse (*Acacia albida*) que vous voyez sur la route, au croisement de la piste qui va au marché de Beghedo. Ils attendaient là que

la rivière se retire après la tempête avant de pouvoir traverser pour rentrer au village. Nos terres s'arrêtent à cette limite. »

L'espace de la rivière appartient au village dont l'implantation est la plus ancienne, et il est délimité par son ampleur maximale. En effet, toutes les mares résiduelles en saison sèche, territoires de pêches réservés et protégés par des « maîtres de mare » (*bazaa*, plur. *bazanno*), dépendent de Niaogho et leurs activités sont contrôlées par le chef de village et le prêtre de la terre, selon le principe de la concentration des pouvoirs de la société mossi.

Ces réflexions font référence au caractère d'antériorité du village de Niaogho. Le « canton » de Beghedo a été construit par l'administration coloniale sur la « brousse » de Niaogho. De cette disposition pourrait subsister une incertitude sur la limite occidentale de Beghedo, mais elle est levée rapidement par le représentant de Niaogho :

« Nous avons planté tous les rôniers et les caïlcédrats qui bordent l'ancienne route, entre la rivière et l'entrée du marché. Nous les avons plantés sous la menace de la chicotte des gardes de cercle. D'autres arbres ont été plantés au retour du frère du chef, il avait été emprisonné à Ouagadougou pour avoir résisté aux colons. Là-bas il travaillait dans les jardins, il a rapporté les premières semences d'oignons et des pousses d'arbres. Ces terres nous appartiennent. »

Les limites à l'ouest du département de Niaogho, vers la zone mooréphone, sont aussi justifiées par les travaux obligatoires de la période coloniale :

« Notre territoire s'arrête là où nous devons réparer la route. Au début de la période coloniale, nous devons réparer la route jusqu'à Komtoéga, puis Ouarégou est venu résister, Ouarégou a eu son territoire et nous nous arrêtons là où les villageois commençaient la réparation. À ce moment-là, ceux de Beghedo venaient nous dire *zibaa zibaa* ("bon travail") et ils nous apportaient des cadeaux. Nous devons réparer la route de l'autre côté jusqu'au marché de Kaïbo. Notre territoire s'étend jusque là-bas. »

Une partie des explications fournies pour définir l'étendue du terroir remonte à l'histoire ancienne, mais pour l'essentiel les arguments du prêtre de la terre de Niaogho tiennent aux références de la période coloniale : les travaux obligatoires.

En quelques mots, l'organisation foncière « pré-révolutionnaire » de la région bissa distingue trois types de gestion par terroir (FAURE, 1990) :

- les terres des clans, proche des habitations ;
- les « terres libres » dans la « brousse » (*a zaa bao* en bisssa : une terre sans propriétaire) qui appartiennent au village et sont gérées conjointement par le chef et le prêtre de la terre ;
- les « terres libres » gérées par des chasseurs.

Les zones incriminées à Niaogho font partie de la deuxième catégorie : lorsque le chef de village a donné son autorisation au futur exploitant, le prêtre de la terre envoie un de ses enfants accompagner le cultivateur pour abattre quelques arbres, délimiter le champ, et le rite d'appropriation est clos par l'égorgement d'un poulet. Ainsi, le chef de village et le prêtre de la terre de Niaogho sont concurrents dans la perspective de faire valoir des droits personnels sur les terres occupées par les « riches » de Beghedo. En définitive, aucun des deux gestionnaires n'a réussi à se faire reconnaître comme « propriétaire », au sens romain de l'*abusus* ou *jus abutendi* : le droit de tirer d'un objet une utilité définitive (13).

Dès 1982, le conflit entre Niaogho et Beghedo montre qu'une clarification et une transformation s'imposent, non seulement dans l'aspect juridique du système foncier (à qui appartiennent les terres libres ?) mais aussi dans l'organisation politique de la gestion des terroirs. Le modèle traditionnel n'est plus adapté à la problématique foncière contemporaine. Les demandeurs de terres doivent rencontrer une structure politique capable de répondre à leurs requêtes : où peuvent-ils s'installer dans le terroir, dans quelles conditions, et quels sont leurs droits ?

Les difficultés agraires des exploitants sont mises en évidence par les répliques des commerçants : qui rachète votre production pour la commercialiser, qui détient la totalité des moyens de production motorisés, qui peut vous prêter de l'argent ? Ces questions montrent que l'on ne peut pas s'intéresser à la problématique foncière sans s'occuper de son environnement économique : la commercialisation des produits, l'accès au crédit et aux intrants (outils mécaniques et motorisés, engrais).

La « révolution libérale » entreprise par les commerçants a donc failli précéder la « révolution démocratique » mise en œuvre à l'issue du conflit par l'équipe de Thomas Sankara, Blaise Compaoré, Jean-Baptiste Lengani et Henri Zongo. La règle économique libérale « la terre appartient à celui qui peut la payer » a failli s'imposer. Elle a été balayée par le slogan du Conseil national de la révolution : « la

(13) Leurs arguments se prévalent de l'organisation institutionnelle mossi : le chef de village est responsable de l'administration des hommes sur un territoire, et le prêtre de la terre détient le droit des premiers occupants.

terre appartient à l'État »; le système foncier sera organisé dans le cadre d'une loi, la Réorganisation agraire et foncière (ordonnance du 4 août 1984 et ses décrets de 1985). Cependant, après avoir été « oubliée » pendant plusieurs années parce qu'elle était trop difficile à appliquer, comme le montre ce texte, cette loi a été remaniée en 1991, en faveur de la privatisation de certaines terres. Plus souple que la loi initiale, le programme « gestion des terroirs » (14) (GUYON, 1986; BARRIER, 1990) est réalisé depuis quatre ans dans plusieurs villages tests (FAURE, 1992).

CONCLUSION

L'analyse de la situation agraire montre que le conflit qui a opposé les villageois de Niaogho et ceux de Beghdo est plus qu'une simple bagarre villageoise, et qu'il a été nourri par les enjeux fondamentaux de l'économie rurale burkinabé : un modèle de société libérale, stimulé par des commerçants possédant le quasi-monopole de la production, s'est heurté à une société conservatrice. À l'issue de cet affrontement — qui s'est joué en fait sur deux scènes, l'une locale et l'autre nationale, par l'intermédiaire d'acteurs présents dans la région et dans la capitale — une nouvelle dynamique politique et sociale a émergé en 1983, imprévisible et porteuse d'espoir pour la paysannerie burkinabé : la révolution démocratique et populaire. L'application pratique des modèles agraires et fonciers proposés alors sont modifiés aujourd'hui, à la faveur des changements politiques successifs et des observations empiriques.

- (14) Au niveau de chacun des 7000 villages burkinabé, le programme est le suivant : constituer dans un premier temps un « comité de gestion des terroirs »; délimiter les terroirs (finage) par l'identification des repères naturels connus; faire l'inventaire des ressources (terres cultivées, jachères, réserves foncières) et des besoins (pression démographique, charge en bétail, pression des migrants); définir le zonage du terroir (zones sylvo-pastorales, zones agricoles, réserves foncières). Ensuite, la démarche doit aboutir à une relation contractuelle entre l'État et les villages, dans l'objectif d'améliorer la production agricole et le potentiel de fertilité des ressources naturelles. Le crédit sera organisé, ainsi que l'accès aux engins et la commercialisation des produits. L'approche « gestion des terroirs » est fortement liée au développement local et aux initiatives villageoises.

BIBLIOGRAPHIE

- BARRIER (C.), 1990. — Développement rural en Afrique de l'Ouest soudano-sahélienne : Premier bilan sur l'approche gestion de terroir villageois, *Les Cahiers de la Recherche-Développement*, n° 25, mars 1990 : 33-43.
- DAMILA (B.), 1983. — *Carrefour Africain*, Ouagadougou, n° 806, 25 novembre 1983, 3 p.
- FAURE (A.), 1990. — *L'appropriation de l'espace foncier. Une étude d'anthropologie sociale en région bissa (Burkina Faso)*. Paris, École des hautes études en sciences sociales, 450 p. (th.)
- FAURE (A.), 1991-a. — *L'étude socio-ethnographique de la trame foncière du barrage de Bagré*, Ouagadougou, rapport provisoire AVV, 36 p. + annexes.
- FAURE (A.), 1991-b. — La panthère est l'enfant d'un génie : Réflexions sur le traitement d'une crise villageoise pendant la révolution burkinabé, *Politique Africaine*, n° 44, décembre 1991 : 102-109.
- FAURE (A.), 1992. — *Perception de l'approche gestion des terroirs par les populations rurales au Burkina Faso*, Ouagadougou, rapport final PNGT/CCCE, 131 p.
- GUYON (G.), 1986. — *Rapport d'évaluation de la phase préparatoire d'un programme de gestion des terroirs villageois. Burkina Faso*, Paris, Caisse centrale de coopération économique, 45 p.
- HERVOUET (J.-P.), 1979. — « Organisation de l'espace et épidémiologie de l'onchocercose », *Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale : Logique paysanne et rationalité technique*, Paris, Orstom : 179-191 (coll. Mémoires Orstom, 89).
- IZARD (M.), 1970. — *Introduction à l'histoire des royaumes mossi*, Paris-Ouagadougou, Recherches voltaïques, 2 vol., 12 et 13.
- LACOSTE (Y.), 1980. — *Unité et diversité du tiers monde*, Paris, La Découverte, 566 p.
- LAHUEC (J.-P.), 1979. — *Mobilité et peuplement bissa et mossi*, Paris, Orstom, 149 p. (coll. Trav. et Doc., 103).